



Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2018



Pose de la première pierre du bâtiment multifonction le 13 novembre 2018

Au Conseil général

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs les Conseillers,

En vertu de la loi du 18 février 1956 sur les communes, article 36 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et du règlement du Conseil général de Vich, la Municipalité vous présente son rapport de gestion 2018.

Ce document relate la composition du Bureau et des commissions du Conseil général ainsi que de la Municipalité, les activités essentielles écoulées, des statistiques concernant la Commune, ainsi que les projets réalisés ou en cours de développement.

Pour ce troisième rapport de la législature 2016-2021, nous nous sommes concentrés sur les activités des diverses associations intercommunales en 2018. Vous pouvez vous référer au rapport d'activité 2016, disponible sur www.vich.ch, pour la présentation de leur rôle dans le fonctionnement de la commune.

I. CONSEIL GENERAL

Au 31 décembre 2018, le **Conseil général** comptait 72 conseillers.

Pour l'année 2018, le Bureau du Conseil général était constitué comme suit :

1^{er} janvier au 30 juin 2018
Président M. Charles de Mestral
M. Charles de Mestral
jusqu'au 1^{er} décembre 2018

Vice-président M. Goran Jovanovic
M. Goran Jovanovic

Secrétaire Mme Valérie Zeender
Mme Valérie Zeender

Scrutateurs Mme Anita Santos-Kocher
Mme Anita Santos-Kocher
Mme Carol Wuersch
Mme Carol Wuersch
Mme Helga Drieberg, suppléante
Mme Helga Drieberg, suppléante
Mme Nathalie Streit, suppléante
Mme Nathalie Streit, suppléante

Au 31 décembre 2018, les commissions du Conseil général étaient les suivantes :

Commission de gestion

Président M. Michel Peiris
Membres M. Roger Brand
M. Anthony Pinzelli
M. Patrick Visinand

Commission des finances

Président M. Mark Tritten
Membres M. Marcel Biedermann
M. Bernard Gehri
M. Michel Guex
M. Marcel Miesen



A l'occasion des quatre séances du Conseil général, la Municipalité a déposé **7 préavis municipaux** selon la liste ci-dessous :

Conseil général du 16 mai 2018

A l'initiative de son Président, le Conseil général de Vich a eu la chance de pouvoir siéger dans la salle du Grand Conseil à Lausanne pour cette séance extraordinaire.



Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Président

M. Anthony Pinzelli

Membres

Mme Heike Gowal

M. Romain Hadorn

Commission des eaux

Président

M. Bernard Hornung

Membres

Mme Helga Drieberg

M. Goran Jovanovic

Mme Belinda Schaer

M. Jean-Pierre Sutter

Commission des bâtiments

Président

M. Claudio Greco

Membres

M. Stéphane Boucher

Mme Marlies Fröhlich

Mme Nathalie Streit

Mme Carol Wuersch

Commission des routes

Présidente

Mme Carol Wuersch

Membres

M. Michel Guex

M. Romain Hadorn

Mme Josée Leupin

M. Eric Pasche

Commission des parcs, place de sport et cimetière

Président

M. Stéphane Boucher

Membres

Mme Marlies Fröhlich

Mme Heike Gowal

M. Eric Pasche

Mme Anita Santos-Kocher

Préavis N° 3 / 2017 - 2018 sur une demande de crédit de CHF 21'000 pour la réédition du livre sur l'histoire de notre commune "VICH à la croisée des temps"

Conseil général du 19 juin 2018

Préavis N° 4 / 2017 - 2018 sur les comptes et décharge sur la gestion pour l'année 2017

Préavis N° 5 / 2017 - 2018 sur une demande de crédit de CHF 3'200'000 pour la réalisation d'un bâtiment multifonction sur la parcelle 77

Préavis N° 6 / 2017 - 2018 sur une demande de crédit de CHF 14'706 pour la participation au programme d'investissement du massif de la Dôle

Conseil général du 2 octobre 2018

Préavis N° 1 / 2018 - 2019 sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2019

Conseil général du 4 décembre 2018

Préavis N° 2 / 2018 - 2019 sur le budget du ménage communal pour l'année 2019

Préavis N° 3 / 2018 - 2019 sur les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE)

Tous ces préavis ont été approuvés par le Conseil général.

A noter encore que lors de la séance du 2 octobre 2018, un postulat concernant la participation de notre commune au « Conseil régional du district de Nyon » a été pris en considération et renvoyé pour réponse à la Municipalité.

Pour plus d'informations sur les projets qui ont été débattus lors des conseils intercommunaux 2018, veuillez vous référer aux chapitres Ecoles pour l'AISE, Evacuation des eaux pour l'APEC et Défense incendie pour le SDIS Gland-Serine.

Commission des affaires régionales

Présidente

Mme Nathalie Streit

Membres

Mme Eva Schultz

M. Marcel Biedermann

M. Bernard Hornung

M. Michel Guex

Commission pour la révision des statuts de l'ORPC

Mmes et MM.

M. Goran Jovanovic

Mme Eva Schultz

M. Luigi Longhi

M. Thomas Cho

Mme Carol Wuersch

Au 31 décembre 2018, les délégations du Conseil général dans les associations intercommunales étaient les suivantes :

AISE

M. Patrick Visinand

APEC

Mme Eva Schultz

SDIS Gland-Serine

M. Goran Jovanovic

M. Jean-Pierre Sutter, suppléant

Région de Nyon

M. Roger Brand

Mme Helga Drieberg, suppléante

II. ADMINISTRATION GENERALE

Pour l'année 2018, la **Municipalité** était constituée comme suit :

1^{er} janvier au 30 juin 2018 1^{er} juillet au 31 décembre 2018

<i>Syndic</i>	M. Michel Burnand	M. Michel Burnand
<i>Vice-syndic</i>	Mme Antonella Salamin	M. Richard Stoecklin
<i>Municipaux</i>	M. Jean Sommer M. Richard Stoecklin Mme Ipek Trigg	M. Jean-Claude Bissat Mme Antonella Salamin M. Jean Sommer
<i>Secrétaire</i>	Mme Patricia Audétat	Mme Patricia Audétat

Chaque municipal a la charge d'un certain nombre de dicastères et représente la Municipalité dans diverses associations intercommunales. Vous trouverez ci-après toutes ces informations pour l'année 2018.

1^{er} janvier au 30 juin 2018

<i>M. Burnand</i>	Administration générale, police, relations extérieures, urbanisme, affaires sociales
<i>A. Salamin</i>	Finances, voirie, culture et manifestations, cimetière et cultes
<i>J. Sommer</i>	Police des constructions, routes et évacuation des eaux, environnement naturel, énergie
<i>R. Stoecklin</i>	Déchets, alimentation en eau, protection civile, informatique, sport
<i>I. Trigg</i>	Bâtiments communaux, écoles et petite enfance, défense incendie



1^{er} juillet au 31 décembre 2018

<i>M. Burnand</i>	Administration générale, police, relations extérieures, urbanisme, affaires sociales
<i>J.-C. Bissat</i>	Bâtiments communaux, voirie, culture et manifestations, défense incendie
<i>A. Salamin</i>	Finances, écoles et petite enfance, cimetière et cultes
<i>J. Sommer</i>	Police des constructions, routes et évacuation des eaux, environnement naturel, énergie
<i>R. Stoecklin</i>	Déchets, alimentation en eau, protection civile, informatique, sport

Au 31 décembre 2018, les représentations dans les associations intercommunales étaient les suivantes :

M. Michel Burnand, syndic (remplaçant : RS)

- Membre de l'Assemblée des syndicats Jura-Lac
- Délégué au Conseil intercommunal de la Région de Nyon
- Délégué de la Municipalité à l'Association des Communes Vaudoises (AdCV)
- Membre du conseil de la Fondation immobilière des éclairiers Noirmont-Gland (FIDENG)
- Membre du conseil d'administration de la Société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Délégué communal au législatif de l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS)
- Délégué au Réseau Santé la Côte (RLSC)
- Délégué communal à la Fondation Bellevue – Projet Plein Sud



M. Jean-Claude Bissat (remplaçante : AS)

- Membre du Comité de direction du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) Gland-Serine
- Délégué communal à la Chambre vaudoise immobilière (CVI)
- Délégué communal au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE)



Mme Antonella Salamin (remplaçant : JS)

- Membre du Comité de Direction de l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE)
- Déléguée communale à la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- Déléguée communale au Réseau d'accueil des Toblerones (RAT)
- Déléguée communale à la Sofren
- Déléguée aux Paroisses protestante et catholique
- Déléguée communale à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)



M. Jean Sommer (remplaçant : JCB)



- Délégué communal à l'Association du groupement forestier de la Serine (AGFORS)
- Délégué communal à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Délégué à l'assemblée des actionnaires de la SEIC
- Président de la commission de salubrité
- Chargé de sécurité des infrastructures routières

M. Richard Stoecklin (remplaçant : MB)



- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Délégué communal à CRIDEC (Déchets spéciaux)
- Délégué communal à l'assemblée générale de la Société de pompage et adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Délégué communal au Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE)
- Délégué communal à l'ORPCI (Protection civile)
- Délégué communal au Conseil intercommunal du SDIS Gland-Serine
- Délégué communal au Conseil intercommunal de l'AISE

Pour assurer le bon fonctionnement des **services administratifs et techniques** de la commune ainsi que des prestations à la population, la Municipalité s'appuie sur :

- une secrétaire municipale (70%)
- une boursière (40%)
- une préposée au contrôle des habitants (42%) assurant également le secrétariat pour les activités concernant les constructions
- deux employés communaux (180%)
- des auxiliaires pour :
 - la gestion du restaurant scolaire (4 pers.)
 - les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires (5 pers.)
 - la gestion du centre de tri (4 pers.)
 - la voirie en emploi temporaire (1 pers).

La Municipalité emploie également des ressources externes :

- le service technique intercommunal - STI pour la police des constructions
- le bureau d'ingénieurs MOSINI et CAVIEZEL pour la réalisation de la modération du trafic
- le bureau d'avocats Schmidt, Jaton et Associés pour le conseil juridique
- la société KESSLER & CO pour la gestion des assurances
- la société OFISA pour l'informatique
- la régie Cogestim pour la gestion de la location des appartements communaux
- l'entreprise d'installations sanitaires Sutter & fils, concessionnaire communal et fontainier.

La Municipalité remercie l'ensemble des intervenants pour leur contribution à la bonne marche des affaires de la Commune.

En 2018, 10 Vichois ont acquis la nationalité suisse selon les procédures de **naturalisation** suivantes :

- 3 naturalisations ordinaires mais avec la bourgeoisie d'une autre commune
- 1 naturalisation facilitée pour les étrangers nés en Suisse
- 6 naturalisations facilitées pour les jeunes ayant effectué leur scolarité en Suisse.

A noter que deux dossiers en cours sont encore soumis à l'ancienne loi sur le droit de cité vaudois. Toutes les demandes reçues en 2018 sont traitées en application du règlement de la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois du 21 mars 2018.

Au niveau des **archives communales**, la mise à jour des archives définitives ou historiques, ainsi que celle des archives intermédiaires, est terminée. Notre mandataire Pro Archives Conseils poursuit la maintenance annuelle de nos archives courantes.

L'inventaire de nos archives est disponible sur la plateforme informatique Genius.



En 2018, le Conseil intercommunal (CI) du **Conseil régional** s'est réuni à 4 reprises (Begnins, Gingins, Le Vaud et Founex) et a accepté les dix préavis déposés par le CoDir.

En plus des préavis des comptes 2017 et budget 2019, le CI a traité, entre autres :

- deux préavis concernant la culture, l'un de CHF 460'000 pour le soutien du festival far° pour la période 2019-2022 et l'autre de CHF 210'000 pour soutenir les activités de l'Usine à Gaz pour la période 2018-2020
- un préavis de CHF 1'386'000 en faveur de la promotion touristique régionale pour la période 2019-2021.

Nous avons contribué à ces préavis par notre cotisation annuelle de CHF 20 par habitant, soit au total CHF 20'520.

La Municipalité, la commission des affaires régionales et le délégué du Conseil général ont participé à la séance de présentation de la révision partielle des statuts de l'association en août.

Pour plus de détails, consulter le rapport annuel 2018 du Conseil régional du district de Nyon :
www.regiondenyon.ch

L'**Association de communes vaudoises** (AdCV) a pour objectif la représentation institutionnelle de l'association dans les négociations avec l'État avec comme priorités de soutenir l'autonomie et la responsabilité communale, de faire entendre la voix des communes et de défendre leurs intérêts.

L'AdCV s'est réunie 4 fois en 2018 :

- Le 22 mars à Aubonne, M. le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard s'est exprimé sur la Facture sociale et les mesures à prendre pour en limiter la hausse.
- Le 28 juin à Eclépens pour les comptes 2017. Lors de cette séance, les communes membres ont adopté une résolution portant sur la compensation des conséquences financières de la RIE III vaudoise pour les communes.
- Le 20 septembre à Gimel, où M. Frédéric Grognez, Président de la Cour des comptes, a présenté les activités de cette institution.
- Le 29 novembre à Henniez pour le budget 2019. A cette occasion, Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux a présenté sa vision de l'avenir de la péréquation intercommunale dans notre Canton.

Quatre préavis ont été financés via le Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN). Ils concernaient respectivement les investissements sur le domaine transfrontalier autour de la Dôle, le Bois de Chênes, l'abattoir régional et la liaison de mobilité douce Rolle-Perroy. La totalité des projets représente un montant de CHF 25'824'948, dont CHF 22'049'743 de fonds tiers. Le montant de la part régionale est de CHF 3'775'205 (dont le cercle porteur apporte CHF 1'169'414 et le cercle solidaire CHF 2'605'791).

La commune n'ayant pas adopté le but optionnel, nous ne finançons pas directement les préavis DISREN mais les soumettons de cas en cas au Conseil général.



**Région
de Nyon**

La commune de Vich est membre de l'AdCV depuis sa fondation en 2002.

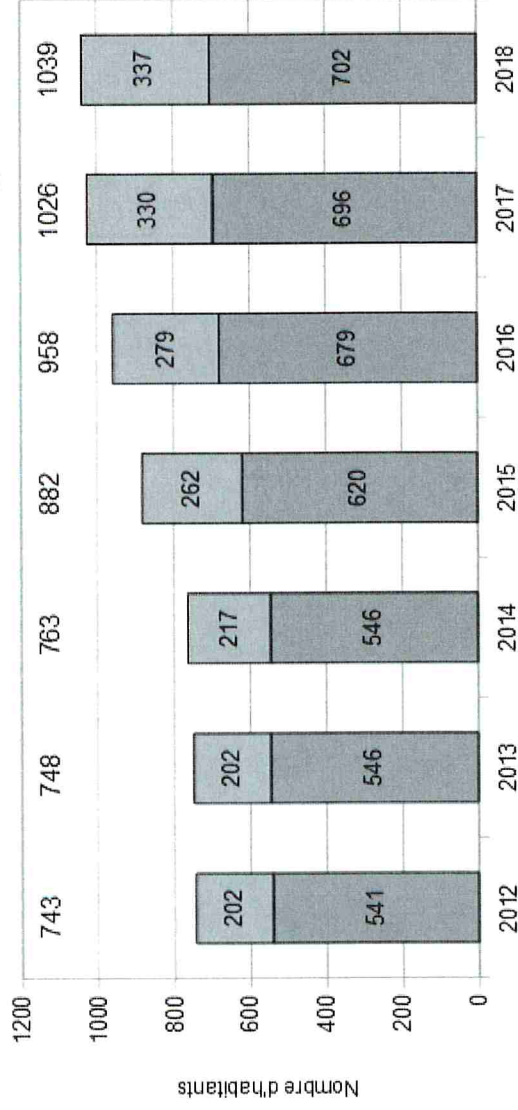
Pour plus de détails, consulter : www.adcv.ch



III. SECURITE

Au 31 décembre 2018, la population de Vich s'élevait à 1'039 habitants.

Evolution de la population 2012 - 2018



En 2018, la préposée au contrôle des habitants a suivi un cours de perfectionnement et obtenu le certificat de spécialiste en contrôle des habitants et police des étrangers.

En complément, voici quelques chiffres concernant les personnes soumises à la taxe de séjour: 117 nuitées à l'Auberge, 460 nuitées au stand de tir (séjour des Yéniches), 40 nuitées d'un appartement utilisé en B&B, 3 locataires et 7 propriétaires de résidences secondaires.

La police cantonale vaudoise assure, dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre public sur l'ensemble du territoire cantonal et donc sur notre commune.

Notre interlocuteur principal est le poste de la Gendarmerie territoriale de Gland. Une rencontre annuelle avec le chef de poste est organisée, au cours de laquelle le bilan de l'année écoulée est fait. En cas d'événements graves, la Municipalité est informée dans les meilleurs délais.

VOTRE COMMUNE			
Types d'infractions (y.c. tentatives)	2017	2018	Evolution
Code pénal	76	57	- 25.0 %
Intégrité corporelle	1	0	n.s
Domages à la propriété	5	5	n.s
Vol par effraction *	13	6	n.s
Loi sur les stupéfiants	6	10	n.s

* Rappel: 1 vol par effraction = concours de 3 infractions (soit vol, violation de domicile et dommage à la propriété)

IV. URBANISME

La révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions (LATC), entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2018, induit des évolutions dans le découpage territorial et dans les outils de l'**aménagement du territoire** du canton de Vaud.

Le Plan Directeur Cantonal (PDCn) introduit une évolution dans le découpage territorial avec une différenciation entre les communes du district de Nyon en termes de développement autorisé et en créant un nouvel espace de planification solidaire, le périmètre compact de la partie vaudoise de l'agglomération Grand Genève. Déjà mentionné dans nos rapports de gestion 2016 et 2017, notre commune en fait partie.

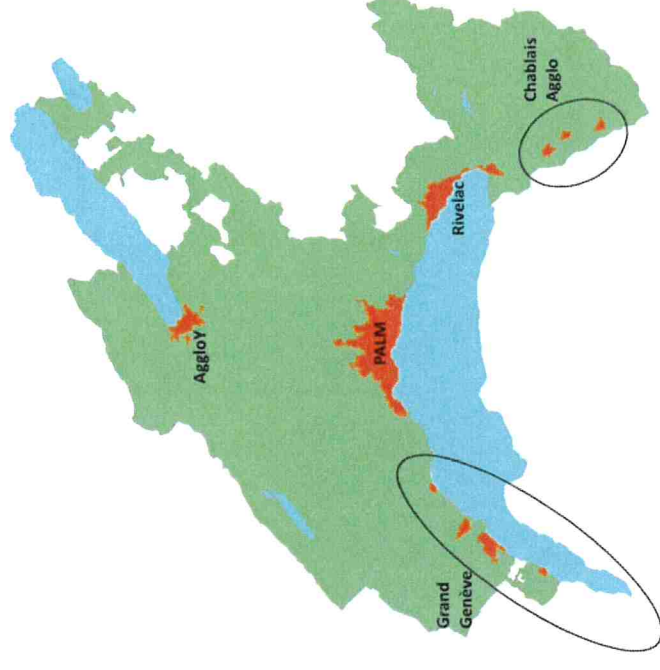
La LATC (2018) induit une évolution des outils de l'aménagement du territoire en imposant qu'un Plan Directeur Intercommunal (PDI) soit établi dans le périmètre compact d'agglomération (Grand Genève) tel que défini dans le PDCn (Ar. 20 LATC). Les 9 communes (Commugny, Coppet, Eysins, Nyon, Prangins, Gland, Vich, Mont-sur-Rolle et Rolle) devront donc établir ensemble ce PDI qui apportera une vision globale et coordonnée du développement en termes d'urbanisation, de mobilité et d'environnement.

Le Service du Développement Territorial (SDT) et les 9 communes sont en discussion en vue de définir ensemble un mode de gouvernance pour l'établissement, la mise en œuvre et le suivi du PDI.

En date du 19 juin 2018, le Conseil général a octroyé un crédit de construction pour la réalisation du **bâtiment multifonction aux Pralies**.



Le chantier a démarré fin août et le gros œuvre s'est terminé fin décembre. La commission des bâtiments est régulièrement informée sur l'avancement du projet et une fois par mois a lieu une séance du comité de pilotage dont font partie le syndic et le municipal des bâtiments.



V. JEUNESSE

La **Fondation Immobilière Des Eclaireurs Noirmont-Gland (FIDENG)** gère le bâtiment « La Sardoche » du Groupe scout Noirmont-Gland sur une parcelle mise à disposition par notre commune.

Pour plus de détails, consulter : www.sardoche.ch

La commune est membre de droit au Conseil de fondation qui se réunit 2 à 3 fois par année pour en assurer la bonne marche. La commune est représentée par son syndic.

VI. AFFAIRES SOCIALES

L'**Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS)** du district de Nyon est une association de communes au sens de la Loi sur les Communes comprenant les 47 Communes du district de Nyon.

La contribution 2018 des communes a été de CHF 17.50 par habitant.

Le **Centre Social Régional (CSR)** a pour missions principales d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI).

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre de dossiers traités mensuellement en moyenne :

Année	2018	2017	2016
Dossiers actifs	829	817	826

En 2018, le CSR a traité 1'306 demandes RI dont 1'143 ont été accordées.

Les **Agences d'Assurances Sociales (AAS)** ont pour mission de renseigner la population dans toute démarche concernant les droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LV/LAMal. Les habitants de notre commune sont invités à s'adresser l'agence d'assurances sociales de Gland, ch. de Montoly 1.

En 2018, la Sardoche a accueilli des scouts pour des week-ends et des camps pour un total de 83 jours.

Pour plus de détails, consulter : www.sardoche.ch

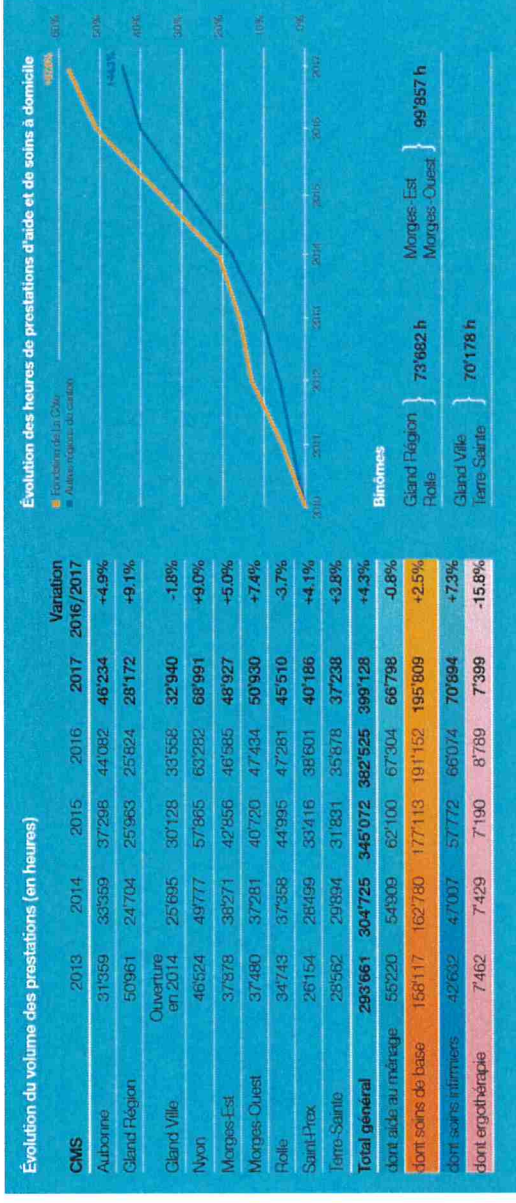
En 2018, le Conseil intercommunal s'est réuni 2 fois pour traiter le budget 2019 et les comptes 2017.

La commune est représentée au Conseil intercommunal par son syndic.

Pour plus de détails, consulter : <http://arasnyon.ch>

VII. SANTE

L'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) est chargée de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire vaudois la politique d'aide et de soins à domicile, ainsi que des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention.



La commune est desservie par le CMS Gland Région au chemin de Montoly 3 à Gland.

La contribution communale pour l'année 2018 se monte à CHF 94 par habitant.

Nous contribuons également à l'Espace Prévention La Côte, dispositif régional de prévention des comportements à risque chez les adolescents, pour un montant de CHF 2.50 par habitant.

Pour plus de détails, consulter : <http://www.aide-soins-domicile-lacote.ch>

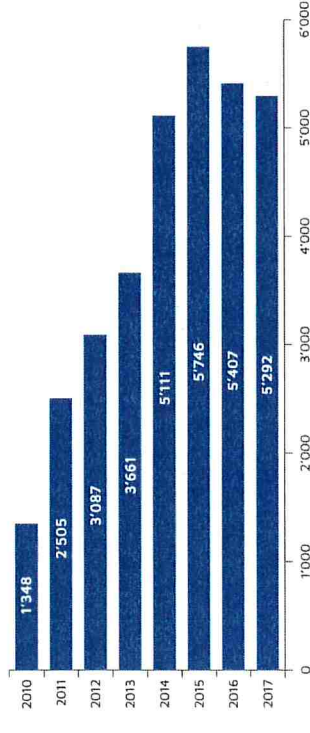
Le Réseau Santé la Côte (RLSC) rassemble les principaux prestataires de soins de la région. Il participe à la mise en œuvre de la politique sanitaire cantonale en concrétisant ses propres projets d'une part, et d'autre part, en réalisant les programmes cantonaux de santé publique. Il représente aussi les intérêts de ses partenaires au niveau régional et cantonal. Les communes sont membres affiliés de droit.

La coordination de l'offre médico-sociale figure parmi les prestations principales du réseau par son Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO). Le BRIO s'adresse aux personnes âgées, dépendantes, en perte d'autonomie ou souffrant de problèmes psychiques, ainsi qu'à leur entourage et aux proches aidants. Les professionnels du domaine médico-social peuvent également faire appel au BRIO, de même que toute personne à la recherche de renseignements spécifiques.

En 2018, l'assemblée générale s'est réunie 2 fois.

Pour plus de détails, consulter : www.reseau-sante-lacote.ch

Nombre total des demandes d'orientation traitées par les collaboratrices du BRIO :



VIII. FINANCES

L'activité des Finances comprend principalement la gestion des budgets, la gestion des comptabilités et les finances de la Commune dans leur ensemble. La nouvelle boursière, Mme Chevalley, a pris ses fonctions le 1^{er} avril 2018 et le mandat de la fiduciaire A&A Nyon s'est terminé le 30 juin 2018.

En 2017, nous avons changé le module comptable pour intégrer dans la même application informatique : la comptabilité débiteur, la comptabilité créancier, la comptabilité générale et la gestion des documents y afférents. Cette « migration » commencée en 2017 a été finalisée en 2018 par la nouvelle boursière.

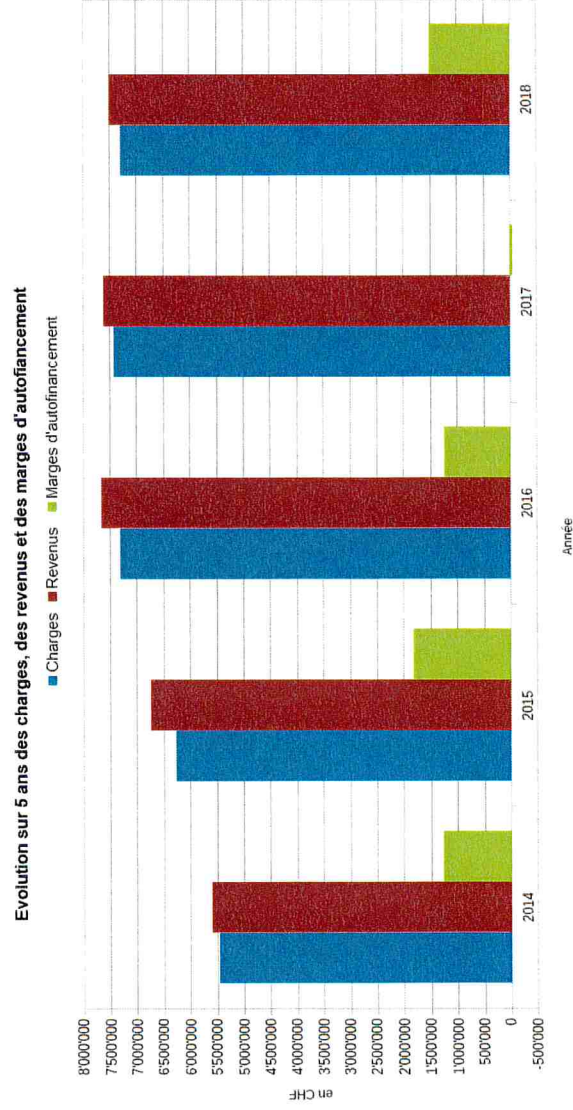
Pour les **comptes de fonctionnement 2018**, dans la continuité des années précédentes, la Municipalité a géré le ménage communal d'une manière économe et rigoureuse, ce qui se traduit par un bénéfice de CHF 198'628 et une marge d'autofinancement de CHF 1.9 millions.

Les **comptes de fonctionnement 2017** clos le premier semestre 2018 ont été présentés au Conseil général de juin 2018 avec un bénéfice de CHF 139'938, pour une marge d'autofinancement presque nulle (-CHF 43'151).

En octobre 2018, dans son préavis sur l'**arrêté d'imposition 2019**, la municipalité a proposé un *statu quo* pour tenir compte de la RIE III – vaudoise introduite le 1^{er} janvier 2019. Le Conseil général a finalement voté 1 point d'impôt en moins pour l'année 2019, les autres éléments restant identiques à ceux de 2018.

Le **budget 2019** a été présenté en décembre 2018. C'est un budget de stabilité par rapport à l'année précédente. Il tient compte de l'introduction de la RIE III vaudoise pour les impôts prévus en 2019, de la diminution de 1 point d'impôt et d'une population de 1'050 habitants.

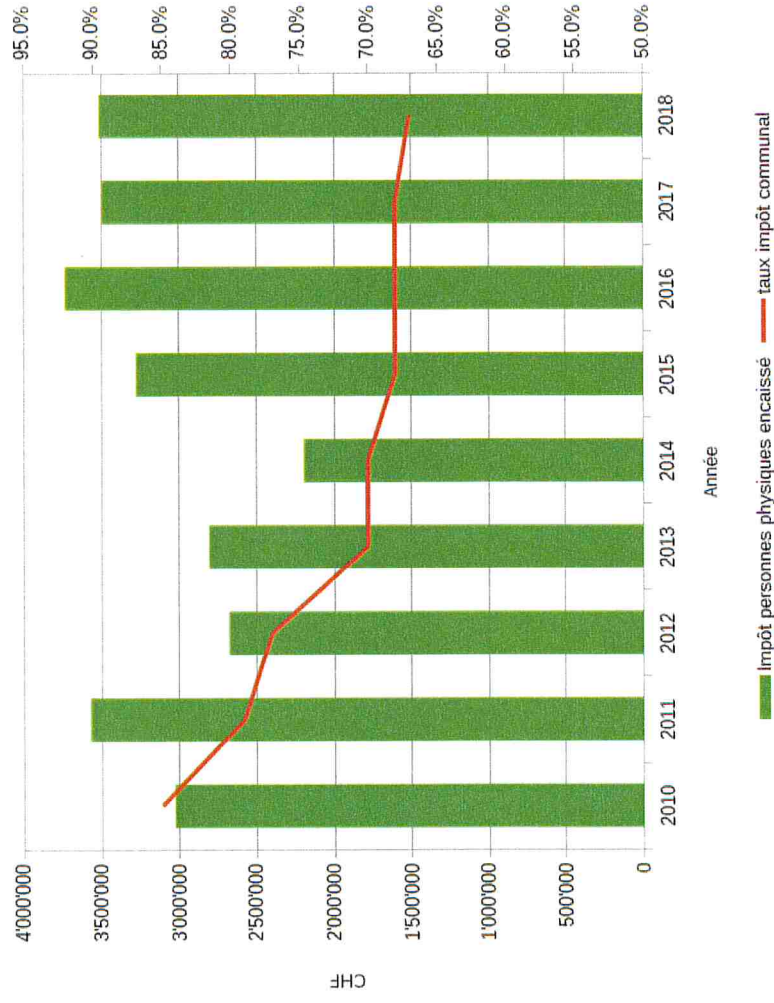
Pour l'analyse des **comptes 2018**, se référer au préavis N° 6 / 2018-2019.



La marge d'autofinancement peut être calculée en faisant la différence entre les produits encaissés et les charges payées sur une période donnée. Elle met en évidence l'autonomie financière de la commune au cours d'un exercice comptable.

Les rentrées d'impôts des personnes physiques se sont stabilisées à CHF 3.5 millions en 2018, Concernant les investissements, le préavis N° 5 / 2017-2018 compte tenu de l'augmentation de la population entre 2015 et 2016 et de la diminution du taux d'imposition communal sur plusieurs années. Les travaux ayant commencé en août, des dépenses de CHF 616'697 ont été enregistrées pour 2018.

Corrélation : impôt personnes physiques encaissé et taux d'imposition communal



IX. VOIRIE

Le service de la Voirie a toujours comme objectif de travailler de manière efficace avec les ressources, tant humaines que financières, dont il dispose. Les deux employés communaux rattachés à ce service répondent aux besoins de la commune dans des domaines très variés : espaces verts, routes, bâtiments communaux, centre de tri, environnement, cimetière, manifestation, etc.

Les tâches ci-dessous sont plus spécifiques à la Voirie :

- Espaces verts : une activité constante est fournie tout au long de l'année pour des zones fleuries et de verdure bien entretenues et sans déchet.
- De nouvelles surfaces arbustives ont été aménagées sur la route de Begnins, de même que des vivaces et des bulbes à fleurs dans les îlots.
- Entretien des routes, des trottoirs et des talus en bord de route : un nettoyage périodique permet d'avoir des routes et des trottoirs propres, mais cette tâche demande une attention constante puisque les déjections canines et le « littering » continuent à représenter un problème majeur.

Le terrain de foot, dont le FC Genolier-Begnins est le principal utilisateur, mais aussi à disposition de VichFOOT, a été moins utilisé du fait de la proximité du chantier du bâtiment en construction.

La place de jeux est régulièrement entretenue et contrôlée par nos employés et par un mandataire spécialisé deux fois par année. Le rapport de ce dernier nous donne les directives nécessaires à la remise en état de certains jeux et à la protection des utilisateurs.

Pour les autres domaines où nos collaborateurs ont œuvré, nous vous renvoyons aux commentaires des différents dicastères.

Nos deux employés ont été secondés dans leurs tâches par :

- un auxiliaire voirie en septembre 2018 ; il s'agissait d'un emploi d'occupation temporaire
- un employé à durée limitée qui a commencé le 1^{er} octobre pour une durée de 6 mois
- trois jeunes de la commune pendant les vacances scolaires pour trois stage-emplois rémunérés d'une semaine chacun.

A noter qu'à l'automne, le taux d'activité de l'un de nos deux employés communaux a été augmenté de 50 % à 80%, portant le nombre de poste fixe à 1.8.



X. CULTURE ET MANIFESTATIONS

Nous finançons comme l'exige la loi, les écoles de musique pour un montant de CHF 9.50 par habitant.

Toutefois, en 2018, la Municipalité a souhaité soutenir deux associations qui ont chacune organisé un concert au temple de Vich :

- Orgue en jeu et son concert du 21 octobre par un duo vénitien
- Les Vichamines pour un concert Gospel de Noël le 9 décembre.

Pendant l'année 2018, trois événements ont été organisés par la Municipalité :

- Fête nationale du 1^{er} août
- Sortie des Aînés le 6 décembre à la Maison du blé et du pain à Echallens
- Soirée de bienvenue des nouveaux habitants le lundi 19 novembre.

D'autres manifestations organisées par des tiers ont bénéficié du soutien logistique et financier de la Commune :

- Vich en fête le 9 juin
- Pique-nique de la rentrée le 26 août.

Nous remercions les associations et les personnes qui mettent beaucoup d'énergie et de cœur pour animer le village tout au long de l'année.



XI. CIMETIERE ET CULTES

Notre cimetière a vécu un renouveau en 2017 et pendant l'année 2018, il a fallu trouver les bonnes mesures d'entretien des différents espaces aménagés pour lui garder un aspect champêtre, solennel, apaisant et propice au recueillement.

La tendance actuelle est plutôt à l'incinération et au dépôt ensuite des cendres sur une « tombe de la famille ». En 2018, il n'y a eu que deux sépultures.

Paroisse protestante de Gland-Vich-Coinsins

L'église de Vich accueille chaque début de mois un culte accompagné par l'organiste titulaire, M. Mazolletti. En cours d'année, plusieurs autres cérémonies ont lieu selon le calendrier liturgique ou les demandes des paroissiens (enterrement, mariage, etc.). Le temple de Gland a fêté en 2018 ses 50 ans d'existence.



Communauté catholique de Gland-Vich-Coinsins

Cette communauté est très dynamique et en parallèle des messes du dimanche matin, beaucoup d'activités sont organisées en lien avec le développement spirituel de la communauté ou pour des œuvres caritatives.

La communauté est à l'étroit dans les locaux vétustes qu'elle occupe actuellement ; certains dimanches des paroissiens ne trouvent pas de place pour suivre la messe.

Le projet - nouvelle église - fait du surplace suite à l'opposition collective d'une quinzaine d'habitants du quartier. Ils contestent notamment la hauteur du lieu de culte (13 mètres) et le nombre trop faible de places de parc (19) aux abords de celui-ci. Ayant perdu au Tribunal cantonal, une partie des opposants a porté l'affaire devant le Tribunal fédéral.
<https://eglisecathgland.wordpress.com>.



XII. CONSTRUCTIONS

En 2018, la Police des constructions a procédé à 17 mises à l'enquête de constructions/transformation avec l'aide du service technique intercommunal – STI et a établi 8 permis d'habiter/d'utiliser.

Avec la surveillance des chantiers, plus de 200 séances de travail ont été effectuées.

XIII. ROUTES

Route de Luins

La chaussée était fortement dégradée et nous avons fait répandre un gravillon bituminé. Il s'agit d'une solution bon marché et provisoire.

Route de Begnins

Les travaux de la route de Begnins se sont terminés avec la construction de la paroi parapone protégeant le quartier de villas du chemin du Ruisseau et la réalisation d'une bande cyclable, à la montée, jusqu'en limite de la Commune.

Route de contournement et giratoire de la Bichette

Nous avons relancé le Canton pour que celui-ci engage les travaux d'amélioration de la route évitant le village côté Est, ce qui permettra une meilleure liaison entre les communes du haut et la route de l'Etraz tout en soulageant le trafic au travers du village. En parallèle, le réaménagement du carrefour de la Bichette, qui devrait favoriser le passage des bus tout en permettant un trafic plus fluide, a fait l'objet d'intenses discussions.

Chemin de la Bichette

L'état déplorable de ce chemin nécessitait des réparations provisoires en attendant la fin du chantier de la future COOP. La Municipalité réfléchit aux aménagements finaux de ce chemin qui devront tenir compte des projets, à venir, dans ce quartier.



Sentier des Toblerones

Pour des raisons de sécurité, VaudRando a modifié le tracé du sentier. Celui-ci ne passe plus par le barrage de Pont-Farbel et sous l'autoroute. Le nouveau tracé est reporté sur la carte officielle 1:25'000 TopoRando.



Liaison mobilités douces avec la gare de Gland

L'aménagement d'un trottoir et de bandes cyclables plus confortables et sécurisantes au passage sur l'autoroute est en négociation avec les parties concernées, notamment l'OFROU propriétaire de l'ouvrage.

XIV. EVACUATION DES EAUX

Le réseau d'évacuation des eaux est régulièrement entretenu. Les collecteurs d'eaux usées font l'objet d'un curage quand cela s'avère nécessaire. Les collecteurs d'eaux pluviales, dimensionnés pour évacuer les pluies d'intensité décennale, sont également surveillés. Leur entretien se fait conformément au plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Le projet de régionalisation de l'épuration des eaux a commencé à prendre forme. Une STEP d'une capacité de 120'000 équivalent-habitants regroupant les STEP existantes de Gingins-Chésereux, Nyon, Prangins et Gland (APEC) semble la solution préconisée. La Municipalité est attentive au choix qui sera fait et qui devra être le plus optimum possible.

XV. ENVIRONNEMENT NATUREL

Dans le cadre du **contrat corridors Lac-Pied du Jura**, le plan de gestion de la ligne fortifiée de la Promenthouse (sentier des Toblerones) a été établi d'entente avec les Communes de Gland, Begnins et Bassins, sous l'égide de la Direction générale de l'environnement. La Commune de Vich est particulièrement concernée puisqu'une grande partie du parcours se situe sur son territoire. La valeur biologique et paysagère de ce corridor est mise en péril par la pression urbanistique et la Municipalité lutte en permanence pour faire respecter les contraintes légales relatives à la présence de la rivière et du cordon boisé. Les riverains ont été sensibilisés aux dégâts et nuisances qu'ils peuvent créer à ce corridor.

Les deux crues exceptionnelles de l'hiver 2018 ont nécessité l'intervention de l'AGFORS pour enlever les embâcles et les souches déstabilisées et effectuer un nettoyage ponctuel du lit de la rivière la Serine. Le collecteur d'eaux usées du quartier des Gaudenies, qui passe sous la Serine, a été détruit par un tronc flottant et a dû être reconstruit.



D'importants **travaux forestiers** de sécurisation de la route de Coinsins et du chemin du Petit-Pont ont été effectués en février par l'AGFORS. Le marronnier de la Poste, dont la stabilité n'était plus garantie, a dû être malheureusement abattu. Il sera remplacé.

Le **plan de gestion du Bois-de-Chênes**, qui implique aussi les Communes de Genolier et Coinsins, est toujours en cours de négociation avec la Direction générale de l'environnement. Dans ce cadre, le parking situé actuellement dans le Bois-de-Chênes et impactant la réserve intégrale et scientifique sera supprimé et remplacé par une surface de stationnement prise sur l'aire actuellement dévolue aux gens du voyage.

La Municipalité souhaite améliorer le cadre de vie des habitants en luttant contre les **incivilités** (déchets sauvages, déjections canines, mégots, etc.). De premières actions concrètes ont vu le jour en 2018, comme la création de panneaux de sensibilisation au ramassage des crottes de chien.



Les **sacs de routes**, qui véhiculent directement les déchets jetés sur la chaussée à la rivière, ont été curés régulièrement.

XVI. ENERGIE

Dans le cadre de la recherche d'économies d'énergie, nous remplaçons au fur et à mesure des opportunités les lampes de l'éclairage public par des luminaires à LED avec abaissement pendant les heures creuses de la nuit.

Cette année nous avons à nouveau enregistré une baisse encourageante de la consommation d'électricité pour l'éclairage public. Par rapport à 2016, début de notre campagne d'assainissement, l'économie est d'environ CHF 1'500.- par an.

L'intensité de l'éclairage de la route de Gland a été diminuée de 30 à 50% suivant les heures. Malgré tout, il reste trop éblouissant. Une étude est en cours pour y remédier.

Fondée en 1899 et basée à Gland, la **Société Électrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC)** offre un service global qui comprend la distribution d'électricité et de chaleur, les installations électriques, téléphoniques, informatiques et de la fibre optique, ainsi qu'une large gamme de prestations multimédia, notamment des accès à Internet, au réseau de téléphone fixe, au télé-réseau et au réseau fibre optique FTTH.

La commune est membre de droit au Conseil d'administration qui se réunit 7 à 8 fois par année.



Hormis l'entretien courant de l'éclairage public, l'administration communale a migré son installation téléphonique obsolète sur la technologie numérique (IP) proposée par la SEIC pour les entreprises et administrations.

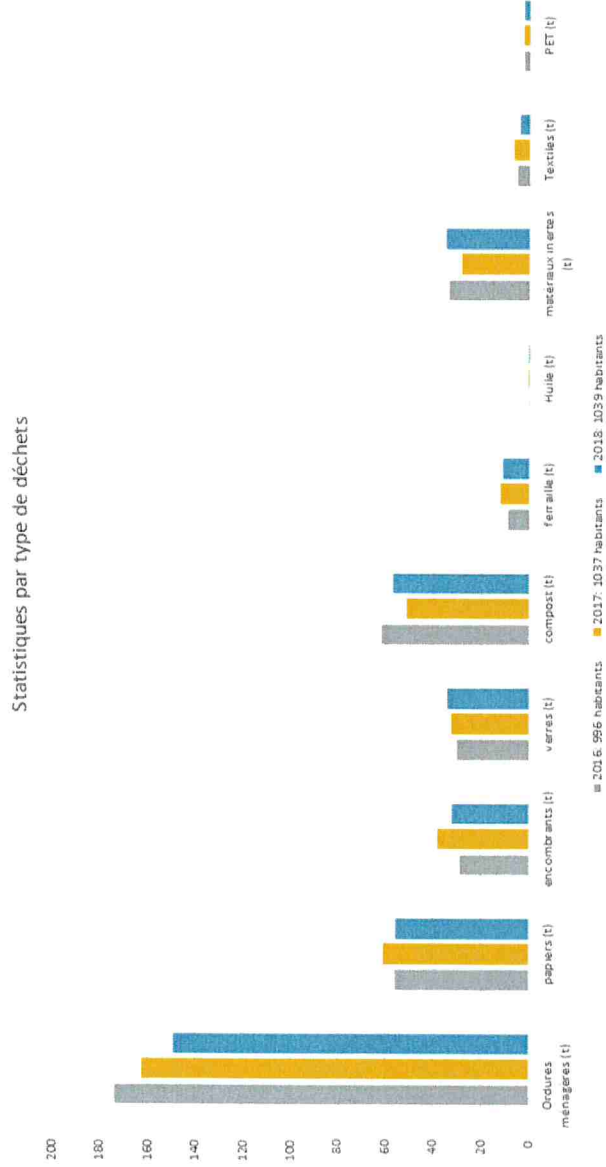
Pour plus de détails, consulter : <http://www.seicglad.com>

XVII. DECHETS

La commune s'appuie sur les services de 10 prestataires externes afin de couvrir tous les services de collecte, d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets. Nous récupérons dans notre centre de tri 21 catégories différentes de déchets. En incluant la collecte des ordures ménagères effectuée par notre prestataire Henny Transport, cela représente pour l'année 2018 un tonnage d'environ 381 tonnes pour les déchets qui font l'objet de statistiques.

Pour les objets électroniques de loisirs, les petits appareils électroménagers et les déchets spéciaux (médicaments, déchets toxiques, piles, etc.), nous collaborons avec les communes de Gland et de Prangins, qui reprennent de manière centralisée ces déchets et se chargent de leur élimination.

Le graphique suivant montre l'évolution du traitement de nos déchets dans le temps et par rapport aux nombres d'habitants :



2018 a vu la réalisation des projets suivants dans le cadre de l'organisation du **centre de tri** :

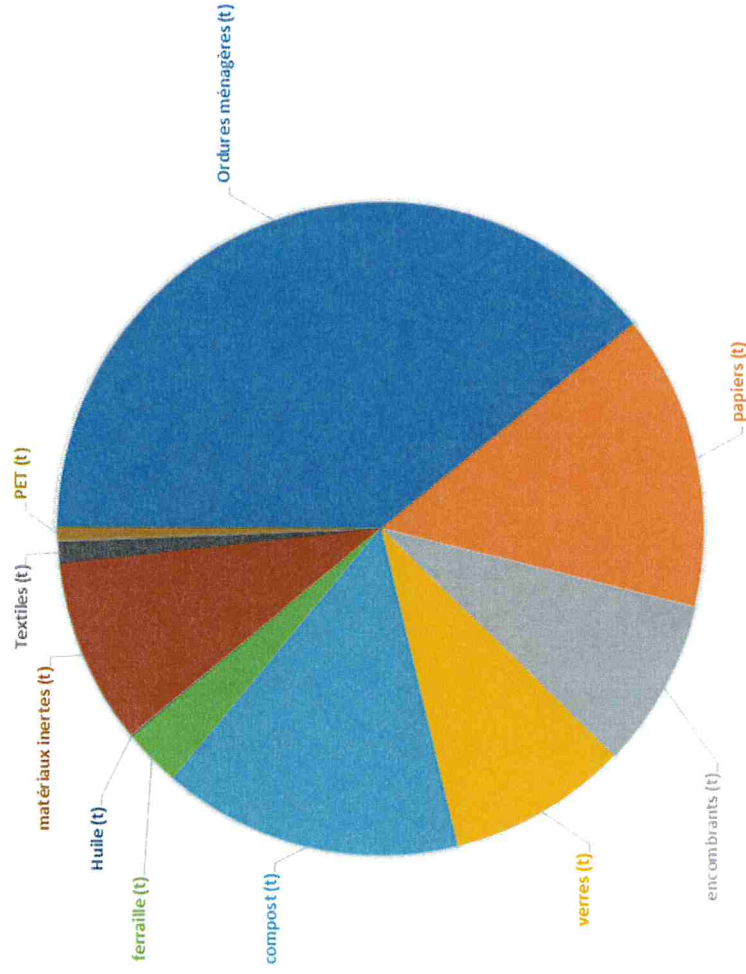
- Installation d'une nouvelle benne à encombrants afin de remplacer l'ancienne benne dont le système de fermeture hydraulique devenait défaillant.
- Installation d'une nouvelle benne pour le tri du bois. Le vieux bois est revalorisé par l'usine CRICAD à Crissier afin d'en faire un combustible pour le chauffage des entreprises. Le prix de traitement du bois étant moins élevé que celui des encombrants, cette nouvelle benne permet de diminuer les coûts.
- Installation d'une nouvelle rampe d'accès permettant un accès beaucoup plus aisé aux bennes des encombrants et du bois.
- Mise en place de la collecte des flaconnages plastiques, une filière de valorisation ayant vu le jour en Suisse. Ces déchets sont revalorisés en granulés et barrettes pour les imprimantes 3D.



- Changement de prestataire pour l'élimination des ordures ménagères, des déchets encombrants et des plastiques de flaconnage. Henny Transports SA remplace l'entreprise Reymond SA, qui continue à offrir ses services pour la collecte des inertes, du verre et des déchets amiantés.

Les 381 tonne de déchets récoltés et traités par la commune de Vich, se répartissent de la manière suivante :

STATISTIQUE DES DÉCHETS 2018: 381 TONNES



La Commune est actionnaire de la **Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC)** avec 180 actions. L'Assemblée générale s'est tenue le 25 octobre à Saint-Cergue.

La plateforme Internet des statistiques mise en place par la SADEC est maintenant entièrement exploitable et permet à toutes les communes du périmètre d'obtenir des statistiques détaillées sur leurs déchets et de se comparer par rapport aux moyennes des autres communes.

La Commune est également actionnaire de **Cridec**, société active dans la valorisation et le traitement des déchets spéciaux, avec 2 actions. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu le 20 juin 2018.

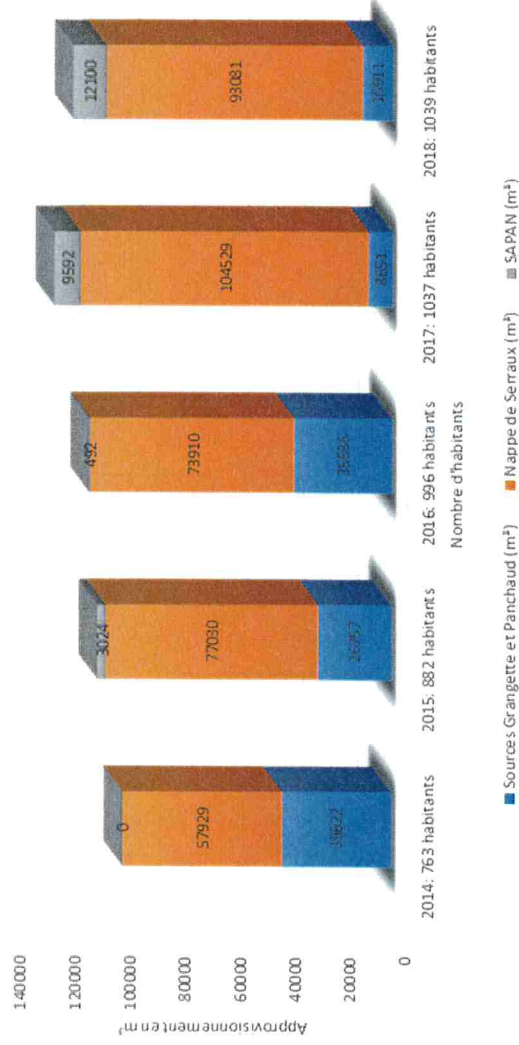
XVIII. ALIMENTATION EN EAU

Approvisionnement

Nous constatons qu'en 2018, notre approvisionnement en eau de boisson a légèrement diminué par rapport aux chiffres de 2017, avec une quantité totale de 116'092 m³. Par contre, notre demande d'approvisionnement en eau du lac par la SAPAN a augmenté en 2018, ce qui s'explique par une année particulièrement sèche.

Le graphique suivant montre l'évolution de notre approvisionnement en eau, assuré par nos 3 ressources, la source des Grangette, la nappe de Serraux, ainsi que l'approvisionnement en eau du lac par la SAPAN :

Approvisionnement en eau (m³)



La commune est actionnaire de la **SAPAN** (8 actions) qui assure l'approvisionnement en eau brute et potable à partir de l'eau du lac de 20 communes de la région. Lors des périodes de sécheresse en 2018, la SAPAN a alimenté la commune en eau potable pour l'équivalent de 12'100 m³.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SAPAN s'est tenue le 19 juin 2018 à Nyon.

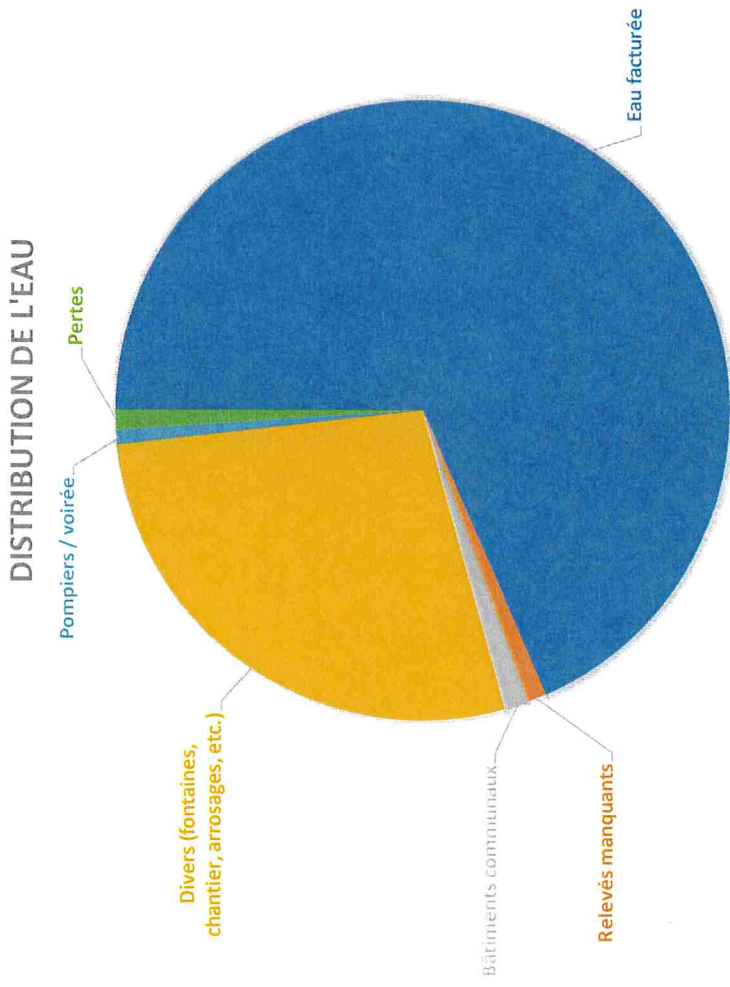
La commune utilise également le réseau d'eau du syndicat d'arrosage de Nyon et environs, le **SANE**, pour l'arrosage de notre terrain de sport.

L'assemblée générale de la SANE s'est tenue le 12 avril 2018 à Duillier.

Travaux particuliers

A la suite des travaux routiers sur le Chemin du petit Pont début 2018 et surtout au vu de l'état de la conduite en acier datant des années 1960, la Municipalité a décidé, en accord avec la direction des travaux, de remplacer ce tronçon de conduite sur une distance de 60 mètres.

Livraison et distribution



Qualité de l'eau

Lors des derniers contrôles, les résultats montrent les chiffres suivants :

Qualité microbiologique et chimique de l'eau :

Paramètres	Unité	Résultats	Norme
Germe aérobies mésophiles	UFC/ml	11	T : max. 300
Escherichia coli	UFC/100 ml	Non décelé	T : max. 0
Enterococcus spp.	UFC/100 ml	Non décelé	T : max. 0

Notre eau n'est pas traitée et sa qualité est qualifiée d'excellente. Elle est régulièrement contrôlée par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires et les valeurs mesurées sont conformes aux normes en vigueur.

XIX. PROTECTION CIVILE

L'Organisation de protection civile (ORPC) emploie 8 personnes et dénombre au 31 décembre 2018 860 astreints.

L'année 2018 a été bien remplie et riche en événements avec un total de 5'790 jours de services comptabilisés et répartis de la manière suivante :

- 553 jours d'engagement en situation d'urgence
- 1'458 jours d'engagement au profit de tiers
- 3'779 jours pour les cours de répétition et instruction.

L'assemblée des délégués s'est tenue le 28 mars 2018 et une séance du Conseil intercommunal a eu lieu le 29 août 2018.

Afin d'adapter la version datant de 1998 et mieux répondre aux nouvelles législations vaudoises, l'ORPC a entrepris la révision de ses statuts par le biais d'un préavis présenté lors du Conseil intercommunal du 29 août 2018. Selon la procédure, une commission consultative a été nommée au sein du Conseil général afin d'analyser le projet de texte. Ce dernier a été validé par la commission et la Municipalité a communiqué son approbation au CODIR de l'ORPC en novembre 2018.

XX. BATIMENTS COMMUNAUX

Au bâtiment de la route de Begnins 1, suite à la fermeture de la Poste, les locaux ont été reloués et aménagés pour accueillir une épicerie sous l'enseigne « Chez Goran », qui a ouvert début avril avec une concession postale.

De manière générale, la société Impec Nettoyages est en charge de l'entretien des locaux communaux et Cogestim assure la gérance des appartements loués.

XXI. ECOLES ET PETITE ENFANCE

La Commune de Vich est membre de l'Association Intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE) : <http://www.aise-vd.ch>).

Les enfants de Vich sont scolarisés dans quatre villages membres de l'AISE selon le degré scolaire. La répartition au 31 décembre 2018 de nos 125 élèves dans les différentes écoles était la suivante :

Ecole où sont scolarisés les enfants de Vich	Degré	Nombre d'enfants
Duillier	1 à 4 P	21
Begnins	1 à 4 P	28
Duillier	5 – 6 P	11
Coinsins	5 – 6 P	19
Vich	7 – 8 P	19
Begnins	9 – 11 S	27
total		125

Durant l'année scolaire 2017-2018, nous avons accueilli à Vich les 7 et 8P des quatre mêmes villages pour un total de 103 enfants en décembre 2018.

Pour la rentrée 2018, il manquait un local pour la couture et la musique à Vich et l'AISE a installé un pavillon scolaire temporaire en octobre sur le terrain mis à la disposition par la commune.

Tous les transports des élèves entre les villages sont organisés et payés par l'AISE.

Le financement de l'école primaire et secondaire et tout ce qui est lié représentent 10.4% des charges de l'AISE pour un total de CHF 463'515. En contrepartie, l'AISE paie une location pour l'école et les locaux occupés pour un total de CHF 115'580.

Les enfants scolarisés à Vich n'ayant pas tous la possibilité de rentrer chez eux à midi, un **restaurant scolaire** est à leur disposition dans la grande salle. Nous avons accueilli une moyenne de 31 enfants par jour en 2018 pour une surveillance avec un repas chaud et équilibré. La grande salle est aussi équipée pour accueillir les pique-niqueurs qui représentent eux aussi environ une trentaine d'enfants. L'AISE gère les inscriptions et la facturation du restaurant scolaire et rembourse à la commune une grande partie des frais engendrés selon les règles établies par « l'Harmonisation des restaurants scolaire ». Quatre personnes assurent le service et la surveillance.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, un **service de patrouille** est assuré entre 11h50 et 13h10 pour tous les enfants qui traversent la route cantonale, notamment pour se rendre de l'école au restaurant scolaire situé dans la grande salle. Cinq personnes assurent les patrouilles.



Unité d'accueil parascolaire – Le Petit Casse-croûte (CAPS)

Les enfants scolarisés dans les trois villages de Duillier, Coinsins et Vich peuvent bénéficier d'un accueil parascolaire, mis en place et géré par le CAPS de Duillier, pour le matin avant l'école et l'après-midi après l'école (<http://www.cassecroûte-caps.net>).

Les 1 à 6 P scolarisés à Duillier sont accueillis à Duillier. Les 5 à 8P de Coinsins et Vich sont accueillis à Vich. A Vich, nous disposons d'une unité d'accueil de 36 places et les enfants participant sont en moyenne de 15 par jour sur 4 jours. Les tarifs horaires sont fixes en fonction des périodes « consommées ».

Participation aux coûts : Parents 72.5 %
 Commune de Vich 27.5 %

Petite enfance

Depuis sa création il y a 10 ans, Vich est membre du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). Cette affiliation permet aux familles de notre commune d'accéder aux places de crèches, garderies et accueillantes en milieu familial (« maman de jour ») du réseau et à toute son infrastructure.

Nombre d'heures par type d'accueil	Accueil collectif préscolaire	Accueil familial préscolaire	Accueil parascolaire collectif et AFJ	Total
2015	18'160	12'680	5'502	36'342
2016	25'083	17'497	2'511	45'091
2017	23'008	18'507	3'265	44'780
2018	24'975	20'604	6'467	52'046

Nombre d'enfants placés	Accueil collectif préscolaire	Accueil familial préscolaire	Accueil parascolaire collectif et AFJ	Total
2015	22	18	0	40
2016	22	19	0	41
2017	20	23	0	43
2018	22	25	0	47

Le tableau ci-dessous montre la participation des enfants de Vich au CAPS :

UAPE Le Petit Casse-croûte	nombre d'enfants	nombre d'heures
A Duillier	14	4'404
A Vich	7	1'821
	21	6'225

RAT : <https://reseau.toblerones.ch>

La politique tarifaire du RAT tient compte des revenus des parents et des rabais fratric. Ces prestations de garde, concernant les familles habitant Vich, sont facturées aux parents selon un barème progressif et subventionnées par la commune pour la part des coûts non couverte par cette facturation.

Participation moyenne aux coûts sur l'année :
 Parents 69 %
 Commune de Vich 31 %

XXII. DEFENSE INCENDIE

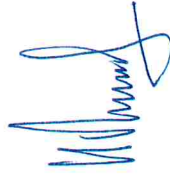
En 2018, la participation de Vich aux charges du **SDIS Gland-Serine** était de CHF 35'264.65, alors que la participation totale des communes s'élevait à CHF 581'703.15 sur un total de charges de CHF 793.087.05.

A noter que deux habitants de Vich se sont mis en évidence : le capitaine Fabrice Sutter a été nommé responsable de formation et M. Luigi Longhi a été promu au grade de sergent.

La Municipalité vous remercie de votre attention et espère que la lecture de ce rapport a été intéressante et vous a permis d'apprécier de manière globale l'activité 2018 de la Commune.

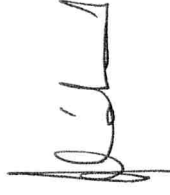
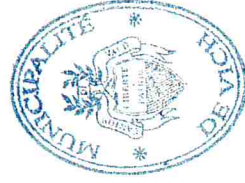
Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Michel Burnand

La Secrétaire



Patricia Audétat

Le SDIS a comptabilisé 136 interventions qui ont nécessité 1'823 heures de travail. Comme d'habitude, la sécurité du feu de la Fête nationale à Vich a été assurée par les pompiers du SDIS Gland-Serine. Il faut également noter que le nombre d'interventions à Vich fut de 19 en 2018 par rapport à 6 en 2017.